



LEXIQUE NUMÉRIQUE

Le vocabulaire nécessaire aux collectivités territoriales. Découvrez 200 mots ou expressions indispensables pour comprendre les enjeux du numérique (techniques, matériels, usages, pratiques). Écrit par les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN), adhérents de l'association Déclic.

POUR VOUS GUIDER DANS LA MUTATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

... NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION NOTRE LEXIQUE

MOTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES *

Les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN) sont des interlocuteurs quotidiens et naturels des collectivités locales. Ils participent à la conformité réglementaire et à la solidarité territoriale, en leur assurant l'accès aux usages et services numériques. Ils sont un relais naturel des institutions nationales et des éditeurs, une courroie de transmission indispensable qui assure le lien entre des décisions nationales et leur mise en œuvre effective sur le territoire.

* Étude Déclic : Les Opérateurs Publics de Services Numériques : moteurs de la transformation numérique des territoires

SOMMAIRE

LES REMERCIEMENTS	4
.....	
L'HISTOIRE DE DÉCLIC	5
.....	
LES ADHÉRENTS	8
.....	
LE GUIDE DE LECTURE	12
.....	
LE CHATBOT ALEX.IC	13
.....	
LE LEXIQUE NUMÉRIQUE	14
.....	
LES SOURCES	35
.....	
L'INDEX	36

TOUT D'ABORD, NOUS REMERCIONS NOS ADHÉRENTS ET NOTRE PARTENAIRE

La réalisation de ce lexique est le fruit d'un travail collectif entre l'ensemble des agents des opérateurs publics de services numériques adhérents à notre association. C'est une réponse à un besoin partagé de rendre accessible au plus grand nombre le numérique territorial. Nous avons recensé ici les mots et les expressions que vous et nous utilisons tous les jours dans nos métiers.

Je souhaite donc remercier l'ensemble de mes collègues qui ont participé de près ou de loin à ce beau projet. Nous avons consacré du temps à recenser les mots et expressions et à les définir tout en les rendant accessibles.

Un grand merci à la Banque des Territoires pour son soutien financier.

Emmanuel VIVÉ
Président de Déclic



L'HISTOIRE DE DÉCLIC

Déclic est le réseau national de la mutualisation numérique au service des territoires, des collectivités territoriales et établissements publics. L'association regroupe 40 structures départementales et régionales. Organisée sous forme associative, elle se compose d'opérateurs publics de services numériques répartis dans toute la France. Le croisement de ces expériences permet de bâtir un panel de solutions opérationnelles, basées sur la mutualisation à la fois des compétences et des solutions. Déclic offre aux structures adhérentes la possibilité de trouver le modèle le plus adapté à leur environnement local. Les membres de l'association sont aussi des relais locaux des orientations numériques de l'État. Chaque structure intervient pour ses adhérents sur différents domaines.

Quelques domaines d'intervention :



L'accompagnement (déploiement, assistance, formation) dans l'utilisation de solutions logicielles dédiées au fonctionnement des collectivités locales



La mutualisation de plateformes permettant la dématérialisation de processus



L'hébergement de solutions et de données



La maintenance système (mairies, bibliothèques, CCAS, écoles...)



Le développement de solutions



L'accompagnement et la mise en place d'une politique de cybersécurité



La mise en conformité des organisations avec le RGPD

NOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

40



STRUCTURES ADHÉRENTES

+ de
872



TALENTS AU SERVICE DES
COLLECTIVITÉS ET DU NUMÉRIQUE

+ de
17436



COLLECTIVITÉS LOCALES ADHÉRENTES
AUX STRUCTURES MEMBRES DE DÉCLIC

UN DÉCLIC NÉCESSAIRE

Déclic est la fédération des Opérateurs Publics de Services Numériques. Les collectivités doivent imaginer de nouvelles solutions pour répondre à l'extension et la complexification des technologies de l'information, dans un contexte de concentration croissante des offres. Pour conseiller et agir auprès des collectivités, les agents dédiés à l'activité numérique agissant au sein de leur département décident de fonder un réseau pour partager ensemble leurs connaissances.

Pour soutenir les décideurs locaux et préserver leur liberté de choix, l'évolution technologique nécessite une maîtrise des techniques et des enjeux indépendante des structures commerciales.

Le but de notre réseau, exclusivement dévoué à l'intérêt général des collectivités servies par les structures associées, consiste à mutualiser l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire, par une mise en commun d'outils et de moyens.

Il poursuit l'objectif d'équilibrer les relations entre les collectivités locales et leurs interlocuteurs, qui interagissent dans un pôle d'intérêt général devenu abondant, en renforçant la mutualisation de leurs ressources.



NOUS CONSTRUISONS

LE NUMÉRIQUE

L'association Déclic regroupe 40 OPSN sur tout le territoire français. Ils représentent 38 000 000 habitants, soit 57% de la population française. Ils couvrent l'ensemble des métiers spécifiques des collectivités et les accompagnent dans l'ensemble de leurs process. Un observatoire* a été lancé afin de comprendre leur impact sur les territoires.

*Étude Déclic 2020 - Les Opérateurs Publics de Services Numériques : moteurs de la transformation numérique des territoires.

LES ADHÉRENTS

DE DÉCLIC





“

Notre monde est en pleine évolution numérique. Les acteurs du secteur public doivent se réinventer et créer de nouvelles facettes de leur métier en s'adaptant à la transition numérique et en assimilant du vocabulaire propre au digital. Le secteur évolue rapidement et les termes qui le composent évoluent avec lui.”

Emmanuel Vivé, Président de Déclic.

LE GUIDE

DE LECTURE

Ce support a pour objectif d'aider les acteurs du secteur public à mieux appréhender le vocabulaire numérique parfois flou et complexe. Les mots sont triés par ordre alphabétique et par domaine. Les définitions sont rédigées pour être comprises par tous. Ce lexique (non exhaustif) vous aidera notamment à mieux comprendre les acronymes, anglicismes et néologismes, fortement présents dans le vocabulaire lié à cette révolution. Déclic remercie la Banque des Territoires pour son soutien et l'ensemble de ses adhérents d'avoir contribué activement à la réussite de ce projet.

LES DIFFÉRENTS DOMAINES

- La comptabilité
- La dématérialisation
- L'archivage
- Le RGPD
- Le vocabulaire technique
- L'école numérique
- Les marchés publics
- Les nouveaux métiers
- Les partenaires
- Les référentiels
- Les ressources humaines
- Les solutions logicielles
- L'identité numérique
- L'organisation territoriale



ALEX.IC NOTRE CHATBOT

L'agent conversationnel, ou chatbot, offre un moyen original d'interagir avec son public.

Il accompagne les internautes en leur évitant un travail fastidieux de recherche d'informations via les moteurs de recherche. Il permet notamment d'obtenir des réponses rapides et claires aux questions. Cet assistant numérique révolutionne notre manière d'accéder aux données et vient en complément des canaux classiques que sont les messageries, les sites web et les applications.

Pour que notre lexique numérique vous accompagne partout, nous avons développé un robot conversationnel du nom d'Alex.ic. Très efficace, il vous aidera à trouver des informations concernant les termes liés au monde numérique. En vous rendant sur notre site internet, il suffira d'écrire le mot que vous cherchez et il vous donnera sa définition.

FACEBOOK

Vous avez aussi la possibilité d'interagir avec nous via Messenger, une application Facebook. Suivez-nous sur @assoDeclic

www.asso-declic.fr



LE LEXIQUE

NUMÉRIQUE

A

AAPC

Dans le domaine des marchés publics, l'AAPC est l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

AC

AC signifie Autorité de Certification. C'est un tiers de confiance permettant d'authentifier l'identité des correspondants.

Accountability

L'accountability est une obligation pour les entreprises de mettre en œuvre des mécanismes et des procédures internes permettant de démontrer le respect des règles relatives à la protection des données.

ACK

Un fichier ACK est un compte rendu de traitement des fichiers PES déposés sur le portail de la DGFiP Hélios. Cet acquittement peut être positif ou négatif. Un fichier PES désigne un protocole d'échange standard.

Le Protocole d'Echange Standard (PES) est utilisé pour les échanges dématérialisés entre les collectivités et la DGFiP.

ACTES

ACTES est un protocole d'échange de données (délibérations, décisions, arrêtés, marchés publics) entre la collectivité et la préfecture pour le contrôle de légalité.

ADULLACT

L'Adullact est l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales.

AE

L'AE est l'Acte d'Engagement.

Agent Connect

Agent Connect est une fédération d'identité permettant aux agents du secteur public de se connecter à différentes applications métiers ou plateformes avec le compte de leur choix.

Aidant Connect

Aidant Connect est un outil permettant à un professionnel de réaliser une démarche administrative avec un usager (avec mandat, suivi des démarches).

AIPD / PIA

AIPD / PIA correspond à une analyse d'impact relative à la protection des données.

AMII

L'AMII est un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

Une zone AMII est une partie du territoire dans laquelle un ou plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour déployer un réseau en fibre optique FTTH (Fiber To The Home = fibre optique jusqu'au domicile).

En conséquence, les collectivités n'ont pas à subventionner le déploiement dans le très haut débit et peuvent se concentrer sur les zones qui ne sont pas rentables économiquement pour les opérateurs.

ANSSI

L'ANSSI est l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

ANT

L'ANT correspond à l'Aménagement Numérique des Territoires.

ANTS

L'ANTS est l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

API

API signifie Application Programming Interface. C'est une interface de programmation qui permet à deux programmes logiciels de communiquer entre eux (API Association, Citoyen, Entreprise).

ARCEP

L'ARCEP est l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse en France.

Archivage électronique

L'archivage électronique désigne le stockage à long terme de documents et données numériques.

ASAP

L'ASAP est l'Avis des Sommes À Payer qui correspond à l'édition du titre émis par la collectivité à destination d'un tiers pour règlement. Il peut être dématérialisé.

Atlas

Atlas est un système d'archivage électronique de la DGFiP mis à disposition des collectivités pour l'archivage des pièces justificatives comptables.

Authentification électronique

L'authentification électronique désigne le processus visant à confirmer qu'un commettant est bien légitime pour accéder au système.

AVICCA

L'AVICCA est l'Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiodivisuel.

B**Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

BOAMP

Le BOAMP est le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics.

BPU

Le BPU est le Bordereau des Prix Unitaires.

Bug

Un bug est un terme indiquant un problème technique. Il s'agit d'une malfonction d'un programme ou d'un matériel due à une erreur involontaire de programmation ou de construction.

BYOD

BYOD signifie Bring Your Own Device. Cela concerne l'usage d'un équipement personnel dans le cadre professionnel.

C**Cachet électronique**

Le cachet électronique correspond à la signature électronique de la collectivité.

CAO

La CAO est la Commission d'Appel d'Offres.

CAP

Le CAP est le Contrôle Allégé en Partenariat établi entre la trésorerie et la collectivité.

CCAG

Le CCAG est le Cahier des Clauses Administratives Générales.

CCAP

Le CCAP est le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

CCP

Le CCP correspond au Code de la Commande Publique.

CCTG

Le CCTG est le Cahier des Clauses Techniques Générales.

CCTP

Le CCTP est le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

CDO

Le CDO est le Chief Data (ou Digital) Officer. C'est le responsable des données.

Certificat électronique

Un certificat électronique permet l'identification d'un utilisateur dans un système et ainsi de gérer les ressources auxquelles il a accès ou de signer des documents numériques.

CFU

Le CFU est le Compte Financier Unique. C'est un document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Le CFU entre en vigueur en même temps que le passage à la norme comptable M57.

Chorus Pro

Chorus Pro est la plateforme nationale de transmission des factures aux services publics.

Classe mobile

Une classe mobile est une valise ou chariot sur roulettes pouvant contenir de 6 à 32 ordinateurs portables selon les constructeurs. Les ordinateurs sont reliés entre eux et au réseau de l'établissement grâce à une borne Wi-Fi. Une fois rangés dans le meuble, les postes se rechargent.

Cloud computing

Le cloud computing, ou l'informatique en nuage, consiste à utiliser des serveurs informatiques distants par l'intermédiaire d'un réseau pour stocker des données ou les exploiter.

CNIL

La CNIL est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. C'est une autorité administrative indépendante créée en 1978.

Coffre-fort électronique

Un coffre-fort électronique est un espace sécurisé de stockage de documents numériques répondant à la norme AFNOR NF Z42-020.

COMEDec

COMEDec signifie COMMunication Electronique des Données d'Etat Civil. C'est la plateforme sécurisée de l'Etat pour échanger des données d'état civil sans que ces données ne passent dans une main humaine d'un particulier et ce dans le but d'éviter les falsifications.

Cookie

Le cookie est une suite d'informations, généralement de petite taille et identifié par un nom, qui peut être transmis au navigateur par un site web sur lequel est connecté l'internaute.

CPV

CPV signifie Common Procurement Vocabulary et correspond au vocabulaire commun pour les marchés publics.

D**DADS**

La DADS est la Déclaration Annuelle des Données Sociales.

DADSU

La DADSU est la Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée.

DASEN

Le DASEN est le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Data Center

Un data center est un centre de données. Un centre de données est un lieu regroupant des équipements constituant le système d'information d'une ou plusieurs entreprises. Il peut être interne et/ou externe à l'entreprise, exploité ou non avec le soutien de prestataires.

DCANT

Le DCANT est le programme de Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale. C'est un programme partenarial Etat / collectivités sur la transformation numérique de l'action publique et la mutualisation d'outils et de ressources.

DCE

Le DCE est le Dossier de Consultation des Entreprises.

Déclarant

Le déclarant est une personne physique ou morale responsable d'un traitement ou d'un fichier contenant des données personnelles.

Déclic

Déclic est le réseau national de la mutualisation informatique et numérique pour les collectivités territoriales. Organisé sous forme associative, il regroupe des opérateurs publics de services numériques répartis sur toute la France.

DGFIP

La DGFIP est la Direction Générale des Finances Publiques.

DINUM

La DINUM est la Direction Interministérielle du NUMérique. Elle remplace la DINSIC (Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat) depuis octobre 2019.

Directive NIS

Une directive NIS (Network and Information Security) est un dispositif de cybersécurité pour les opérateurs de services essentiels.

DLNUF

DLNUF signifie Dites-le-nous une fois. Cela signifie qu'une donnée d'un usager, d'une association ou d'une entreprise connue d'une administration ne peut être redemandée par une autre administration (décrets n°2019-33 et n°2019-31 du 18 janvier 2019).

Donnée personnelle

Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable est une donnée personnelle. Une personne physique peut être identifiée directement (nom ou prénom) et indirectement (numéro de téléphone, plaque d'immatriculation, numéro de sécurité sociale...).

Donnée sensible

Toute information révélant la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

DPD / DPO

Le DPD / DPO est le Délégué à la Protection des Données ou Data Protection Officer (en anglais).

DPGF

La DPGF est la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. Ce document permet aux soumissionnaires de préciser les prix et quantités.

DQE

Le DQE est le Détail Quantitatif Estimatif.

Droit à l'information

Toute personne a un droit de regard sur ses propres données. Par conséquent, en cas de collecte de données, il existe une obligation d'informer les personnes, de préciser l'objectif de la collecte, les destinataires...

Drout à la portabilité

Toute personne peut demander une copie des données personnelles la concernant sous un format structuré, courant et électronique, l'objectif étant de permettre aux utilisateurs de changer de fournisseur sans perdre de données.

Drout à l'oubli

Toute personne peut demander l'effacement de ses données. Les données doivent être conservées « pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ».

Drout d'accès

Toute personne peut prendre connaissance de l'intégralité des données la concernant dans un fichier en s'adressant directement à ceux qui les détiennent et en obtenir une copie.

Drout d'accès indirect

Toute personne peut demander à ce que la CNIL vérifie les renseignements qui peuvent la concerner dans les fichiers intéressant la sûreté de l'État, la Défense et la Sécurité publique.

Drout d'opposition

Toute personne a la possibilité de s'opposer à figurer dans un fichier et peut refuser que les données qui la concernent soient utilisées à des fins de prospection commerciale sans avoir à se justifier.

Drout de rectification

Toute personne peut faire rectifier, compléter, actualiser, verrouiller ou effacer des informations la concernant lorsqu'ont été décelées des erreurs ou la présence de données dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

DSDEN

La DSDEN est la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

DSN

La DSN est la Déclaration Sociale Nominative. Elle remplacera la DADSU et de nombreuses déclarations sociales.

DUA

La Durée d'Utilité Administrative ou DUA est la durée pendant laquelle les documents, données ou informations archivés doivent être conservés et gardés en état d'être consultés et utilisés, soit par ceux qui les ont produits, soit par des services d'archives.

DUC

La DUC est la Durée d'Utilité Courante : période d'utilisation au quotidien des données et documents.

DUME

Le DUME est le Document Unique de Marché Européen. C'est un formulaire permettant aux entreprises de candidater à des marchés dans leur langue natale et à la collectivité qui reçoit le document de le lire dans sa propre langue. C'est une déclaration sur l'honneur harmonisée

et élaborée sur la base d'un formulaire type établi par la Commission européenne. Ce formulaire est utilisé dans les procédures de passation des marchés publics, à la fois par les acheteurs publics (pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices) et les opérateurs économiques de l'Union Européenne.

DUME simplifié

Le DUME simplifié est le Document Unique de Marché Européen dans sa version allégée. Il permet à une entreprise de candidater à un appel d'offres en quelques clics.

E

EDI

L'EDI est un échange de données informatisé.

eIDAS

eIDAS est une norme européenne sur les certificats électroniques afin d'harmoniser la confiance dans les signatures entre les États de l'Union Européenne.

ELIRE

ELIRE est la plateforme de l'INSEE mise à disposition des collectivités pour la mise à jour du Répertoire Electoral Unique.

e-listelec

e-listelec est l'ancien portail sur lequel les mairies déposaient pour la préfecture les différents documents concernant les élections (tableaux des 10 janvier et 28 février, liste électorale, etc). Il n'est plus utilisé suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique.

ENI

L'ENI est un Écran Numérique Interactif.

ENSU

L'ENSU est un portail national permettant de présenter l'ensemble des factures émises par les trois fonctions publiques (Etat, hospitalière, territoriale) pour un habitant.

ENT

L'ENT est un Espace Numérique de Travail. Il s'agit de services numériques mis à disposition des acteurs de la communauté éducative d'un ou plusieurs établissements de l'enseignement scolaire ou de l'enseignement supérieur.

EPA

Un EPA est un Etablissement Public à caractère Administratif. Il s'agit d'une personne morale de droit public chargée d'une mission d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale et qui dispose d'une certaine autonomie administrative et financière.

EPIC

EPIC est l'acronyme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial. Il s'agit d'une personne morale de droit public dont l'objectif est la gestion d'une activité de service public, comme par exemple la SNCF.

ERUN

Un ERUN est un Enseignant Référent aux Usages Numériques. Il accompagne les enseignants pour la formation pédagogique sur les outils numériques.

Etalab

Etalab est un département de la direction interministérielle du numérique (DINUM). Il coordonne les actions des administrations de l'Etat et leur apporte son appui pour faciliter la diffusion et la réutilisation de leurs informations publiques. Etalab développe et maintient le portail des données ouvertes du gouvernement français data.gouv.fr.

F

Finalité d'un traitement

La finalité du traitement est l'objectif principal de l'utilisation de données personnelles.

Firewall

Un firewall est un pare-feu, c'est-à-dire un matériel ou logiciel permettant de sécuriser un réseau.

FNCCR

La FNCCR est la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

France Connect

France Connect est une fédération d'identité permettant aux citoyens français de se connecter aux services publics en ligne via leur identité numérique proposée par un fournisseur d'identité.

FTTB

FTTB signifie Fiber To The Building, c'est-à-dire fibre jusqu'au pied d'un immeuble, la dernière partie du raccordement jusqu'à l'abonné étant assurée par câble coaxial ou cuivre (ex : technologie "câble").

FTTH

FTTH signifie Fiber To The Home, c'est-à-dire fibre jusqu'au domicile de l'abonné.

G

GED

La GED est la Gestion Electronique de Documents. C'est un espace de stockage organisé selon des critères.

Géolocalisation

La géolocalisation est une technologie permettant de déterminer la localisation d'un objet ou d'une personne.

GPEEC

La GPEEC est la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences.

GRC

La GRC est un outil de Gestion de la Relation Citoyen. Il signifie aussi Gestion de la Relation Client (ou CRM).

H

Hacker

Un hacker est une personne utilisant les failles d'un système informatique.

Hébergement

L'hébergement correspond à la mise à disposition d'un espace de stockage sur des serveurs.

Hélios

Hélios est le nom de l'application qui gère les comptabilités des collectivités du côté du trésor public.

Horodatage

L'horodatage est un procédé qui permet de certifier à valeur probante le moment où a été effectuée une opération numérique. Ce procédé est nécessaire pour valider un certain nombre de processus dématérialisés (convocation, accusé de réception, signature...).

Identification

L'identification est une action qui consiste à établir l'identité de l'utilisateur d'un système. Très souvent, cela se fait grâce à un identifiant (parfois appelé login), unique dans le système et attribué individuellement à chaque utilisateur. Cette action est très souvent suivie d'une phase d'authentification.

Identité numérique

L'identité numérique est un lien technologique entre une entité réelle (la personne) et une entité virtuelle (sa ou ses représentations numériques). Elle se construit à partir de plusieurs éléments : les données personnelles associées à son ou ses profils, les informations qu'elle publie sur le web, les informations que d'autres publient à son sujet, les traces qu'elle laisse consciemment ou non.

Interopérabilité

L'interopérabilité ou interfonctionnement en informatique est la capacité que possède un système informatique à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes informatiques, existants ou futurs, sans restriction d'accès ou de mise en œuvre. Les deux termes sont normalisés par la Commission électrotechnique internationale (ISO/IEC 2382-18:1999).

IoT

IoT signifie Internet of Things, c'est-à-dire internet des objets ou encore objets connectés.

J**JAL**

Le JAL est le Journal d'Annonces Légales.

JOUE

Le JOUE est le Journal Officiel de l'Union Européenne.

L**LDAP**

Le LDAP est un protocole d'accès à un annuaire (Lightweight Directory Access Protocol).

M**M14**

La M14 est la norme comptable applicable aux collectivités territoriales (mairies, communautés de communes...).

M57

La M57 est la nouvelle norme comptable applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et aux établissements publics administratifs.
La M57 doit être mise en œuvre par les collectivités locales qui souhaitent disposer du dispositif CFU.

Mandats / Titres / Bordereaux

Les mandats, titres et bordereaux sont des éléments transmis à la DGFiP pour ordonner le paiement d'une facture (un mandat), l'encaissement d'une recette (un titre). Ces éléments sont regroupés dans des bordereaux qui doivent être signés (électroniquement) par le représentant de l'ordonnateur.
L'ensemble de ces éléments peut aujourd'hui être transmis de façon dématérialisée via un flux PES Dépense ou Recette.

Minimisation

La minimisation est un principe permettant que les données à caractère personnel soient adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

N**NAS**

Un NAS est un serveur de stockage en réseau (Network Attached Storage).

Norme NF Z42-026

La norme AFNOR Z42-026 permet une numérisation fidèle des originaux papiers. Elle définit les modes opératoires permettant de numériser des originaux papiers et de substituer à l'original papier la copie fidèle numérique. Le document papier peut ensuite être supprimé.

O**ODM**

ODM est un protocole de dématérialisation des maquettes budgétaires.

OECP

L'OECP est l'Observatoire Économique de la Commande Publique.

Onduleur

Un onduleur est un dispositif permettant de protéger le matériel informatique des problèmes électriques.

Open Data

L'Open data ou donnée ouverte est une information publique brute, qui a vocation à être librement accessible et réutilisable.

OPENDATA FRANCE

OPENDATA FRANCE est une association qui a pour but de regrouper et soutenir les collectivités engagées activement dans une démarche d'ouverture des données publiques et de favoriser toutes les démarches entreprises par ces collectivités dans le but de la promotion de l'open data.

OPSN

Un OPSN est un Opérateur Public de Services Numériques qui accompagne numériquement les organismes publics.

ORC

ORC est un Outil de Recherche et de Consultation qui permet de consulter des flux comptables archivés par les finances publiques.

ORMC

L'ORMC est un Ordre de Recette Multi Créanciers. Il s'agit d'un fichier produit lors d'une facturation (d'eau et d'assainissement principalement) détaillant la liste des abonnés et le montant dû. Il doit être fourni à la DGFiP en complément du titre collectif.

P

P2AE

P2AE est le Plan d'Action de l'Administration Electronique.

P503

Les P503 correspondent à la liste des encaissements réalisés par la trésorerie avant réception des titres. C'est la liste envoyée pour régularisation dans la collectivité (émission des titres après encaissement, également appelés titres P503).

Parapheur électronique

Un parapheur électronique est un outil numérique qui remplace le parapheur papier. Il permet de mettre en œuvre un circuit de validation des documents et d'y apposer le cas échéant une signature numérique.

PASRAU

PASRAU est le Prélèvement A la Source pour les Revenus Autres. C'est le protocole permettant la mise en œuvre du prélèvement à la source.

PayFip

PayFip est la nouvelle version du portail de la DGFiP permettant le paiement en ligne par carte bancaire et virement ponctuel des factures émises par les collectivités locales.

PCA

Le PCA correspond au Plan de Continuité d'Activité. Cette procédure est mise en place après un sinistre pour que l'organisation poursuive son activité de la manière la plus efficace possible et sans interruption de service.

PECOTO

PECOTO est un protocole de gestion permettant le recensement militaire.

PES

Le PES est le Protocole d'Échange Standard de données financières entre la collectivité et le comptable payeur.

PES ACK

Le PES ACK est un accusé de vérification des flux PES envoyés à la trésorerie. S'il est "OK", le flux est transmis à la trésorerie. S'il est "KO", le flux n'est pas transmis à la trésorerie (il convient alors de vérifier les erreurs, les rectifier et de régénérer un flux PES).

PES ASAP éditique

Le PES ASAP éditique est acheminé via le système d'information de la DGFiP jusqu'au centre éditique. À partir de ce fichier dématérialisé, le centre éditique imprimera un avis des sommes à payer, le mettra sous pli et l'adressera à chaque redevable.

PES Facture

Le PES Facture est un protocole d'échange de données financières (les factures émises) entre la collectivité et le comptable payeur.

PES Marchés

Le flux PES Marchés est un format d'échange de données de la commande publique entre la collectivité et la trésorerie. Les données ainsi transmises alimentent la plateforme Etalab de l'Etat.

PES Retour

Le flux PES Retour est un flux envoyé par le comptable pour informer l'ordonnateur des actions menées (prise en charge, paiement, encaissement, rejet, envoi des régularisations de charges ou des P503).

PES Titre

Le PES Titre est un protocole d'échange de données financières (les titres de recettes) entre la collectivité et le comptable payeur.

Phishing

Le Phishing est une escroquerie par email permettant de récupérer des informations personnelles.

Plateforme documentaire collaborative

Une plateforme documentaire collaborative est une plateforme de service web permettant de partager à distance des documents et d'interagir sur ceux-ci.

PRA

Le PRA correspond au Plan de Reprise d'Activité. Il s'agit d'une procédure utilisée en cas de crise majeure ou importante d'un centre informatique, pour assurer la reconstruction et les ressources nécessaires au redémarrage de l'activité d'une organisation.

R**Ransomware**

Un ransomware, ou rançongiciel en français, est un logiciel informatique malveillant, prenant en otage les données. Le ransomware chiffre et bloque les fichiers contenus sur votre ordinateur et demande une rançon en échange d'une clé permettant de les déchiffrer.

RC

Le RC est le Règlement de Consultation.

Recommandé électronique

Un recommandé électronique est l'équivalent d'un recommandé papier. L'opérateur de distribution prend en charge les opérations de remise et de contrôle de l'identité du destinataire. Le recommandé électronique permet d'éviter l'impression du courrier et de réduire substantiellement les coûts d'affranchissement.

Recommandé hybride

Un recommandé hybride correspond à l'envoi d'un courrier recommandé électronique à un opérateur qui se chargera de son impression dans un centre éditique puis de sa distribution et de son suivi. Le recommandé hybride permet d'optimiser les coûts d'affranchissement et de réduire les opérations manuelles.

Registre des traitements

Le registre des traitements est le document qui permet de recenser l'ensemble des traitements de données personnelles et de disposer d'une vue d'ensemble.

Réseau Canopé

Le réseau Canopé est le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, anciennement Centre national de documentation pédagogique (CNDP). C'est un établissement public à caractère administratif et éditeur de ressources pédagogiques publiques, dépendant du ministère de l'Éducation nationale français.

Responsable de traitement

Le responsable de traitement est une personne morale ou physique qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement, c'est-à-dire l'objectif et la façon de le réaliser.

REU

Le REU est le Répertoire Electoral Unique géré par l'INSEE.

RGAA

Le RGAA est le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité.

RGI

Le RGI est le Référentiel Général d'Interopérabilité. C'est un cadre de recommandations référençant des normes et standards qui favorisent l'interopérabilité au sein des systèmes d'information de l'administration.

RGPD

Le RGPD est le Règlement Général sur la Protection des Données. Il s'agit d'un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.

RGS

Le RGS est le Référentiel Général de Sécurité. C'est le cadre règlementaire permettant d'instaurer la confiance dans les échanges au sein de l'administration et avec les citoyens.

RMH

Le RMH est une application permettant le paiement par virement des rémunérations des agents territoriaux et hospitaliers.

Routeur

Un routeur est un appareil qui relie des réseaux informatiques entre eux.

RPC

Un RPC est un Regroupement Pédagogique Concentré. Ainsi, les élèves des communes rurales faisant partie du SIRS se regroupent dans la même commune.

RPI

Un RPI est un Regroupement Pédagogique Intercommunal. Selon les niveaux (maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2), les établissements scolaires sont dispersés dans les différentes communes rurales du SIRS.

RSSI

Le RSSI est le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information.

S**SAAS**

SAAS signifie Software As A Service (logiciel en tant que service) et correspond à un mode où le logiciel est utilisable en ligne depuis le serveur d'un tiers.

SAE

Un SAE est un Système d'Archivage Electronique.

Sauvegarde

La sauvegarde informatique est une action de protection des données contenues dans un système informatique en les mettant en sécurité.

SCoRAN

SCoRAN est la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique. Elle fixe les grandes orientations souhaitées par les acteurs régionaux, afin de garantir que chaque territoire soit couvert par un schéma directeur territorial d'aménagement numérique.

SDAN

Le SDAN est le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique. Il est géré classiquement à l'échelle du département.

SDIF

Un SDIF est un service de dépôt et de retrait de fichiers.

SDTAN

Le SDTAN est le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Il recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifie les zones qu'il dessert et présente une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile, permettant d'assurer la couverture du territoire concerné (article L1425-2 du Code général des collectivités territoriales).

SDUSN

Le SDUSN est le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques.

SEDA

Le SEDA est un protocole d'échange standard de données pour l'archivage électronique.

Serveur

Un serveur est un appareil informatique mettant à disposition des services sur un réseau.

SIAF

Le SIAF est le Service Interministériel des Archives de France.

SIG

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un logiciel informatique capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées.

Signature électronique

La signature électronique est un mécanisme permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier l'auteur.

SIRP

Un SIRP est un Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique. C'est un établissement public de coopération intercommunale pour l'école. C'est l'instance d'organisation qui réunit les conseillers municipaux délégués de plusieurs communes en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

SIRS

Un SIRS est un Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire. C'est un établissement public de coopération intercommunale pour l'école. C'est l'instance d'organisation qui réunit les conseillers municipaux délégués de plusieurs communes en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Smart city

La smart city ou ville intelligente consiste à améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies concernant les infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.), les réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms), les transports (transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, mobilités dites douces - à vélo, à pied, etc.), les e-services et e-administrations.

Sous-traitant

Le sous-traitant est, au sens du RGPD, la personne physique ou morale (entreprise ou organisme public) qui traite des données pour le compte d'un autre organisme (qui est lui le responsable de traitement), dans le cadre d'un service ou d'une prestation.

Spam

Un spam est un courriel non sollicité, indésirable.

SSO

La SSO (Single Sign-On) est une technologie d'authentification unique permettant de se connecter à de multiples services avec un identifiant unique.

SVA

SVA signifie Silence Vaut Accord.

SVE

La SVE est la Saisine par Voie Electronique.

T**TBI**

Un TBI est un Tableau Blanc Interactif dont l'interactivité est possible via des capteurs autour du tableau blanc. Il est possible d'écrire sur celui-ci au feutre effaçable à sec de type Velleda®.

TCP/IP

TCP/IP (Transmission Control Protocol / Internet Protocol) est une série de protocoles destinés aux réseaux, sur lesquels est basé le réseau Internet.

TDT - Tiers de télétransmission

Le TDT est un facteur électronique, obligatoire, garantissant les échanges entre les collectivités et les services de l'Etat (notamment DGFiP et Préfectures). Il nécessite la mise en place d'un certificat électronique.

THD

THD signifie Très Haut Débit. C'est un terme dont la définition suivante est donnée par l'ARCEP : "accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s quelle que soit la technologie support".

TIC

TIC signifie Technologies de l'Information et de la Communication.

Tipi

Tipi correspond aux titres payables sur internet.

TNI

Un TNI est un Tableau Numérique Interactif dont l'interactivité s'effectue via une technologie dans le tableau. Il n'est pas possible d'écrire dessus au feutre effaçable à sec de type Velleda®.

TotEM

TotEM est un outil fourni par la DGCL qui permet de transmettre de façon dématérialisée le budget de la collectivité et l'ensemble de ses annexes en Préfecture via un flux dématérialisé au format XML réglementaire. De nombreux éditeurs intègrent également la construction de ce flux à leurs applicatifs.

Traitement de données personnelles

Un traitement de données personnelles est une opération ou un ensemble d'opérations portant sur des données personnelles, informatisées ou pas (fichiers papier). Un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité déterminée préalablement au recueil des données et à leur exploitation.

V**Vidéoprotection**

La vidéoprotection est un dispositif filmant la voie publique et les lieux ouverts au public et soumis aux dispositions du code de la sécurité intérieure.

Vidéosurveillance

La vidéosurveillance est un dispositif concernant des lieux non ouverts au public (locaux professionnels non ouverts au public comme les bureaux ou les réserves des magasins) et soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » et du RGPD.

Violation de données

Une violation de données se caractérise par la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données, de manière accidentelle ou illicite.

Virus

Un virus est un programme pouvant infecter d'autres programmes en les modifiant.

VPI

Un VPI est un Vidéoprojecteur Interactif dont l'interactivité est possible sur n'importe quelle surface blanche. C'est un vidéoprojecteur à focale ultra-courte équipé d'un capteur doté de la technologie infrarouge.

VPN

Un VPN (Virtual Private Network) est un réseau privé virtuel.

W**W3C**

W3C est un sigle utilisé pour définir le World Wide Web Consortium qui est une organisation non lucrative permettant de définir des standards pour les technologies liées au web.

WCAG

WCAG signifie Web Content Accessibility Guidelines. Il s'agit des règles applicables pour promouvoir l'accessibilité du web aux personnes en situation de handicap.

Web sémantique

Le web sémantique est la prochaine étape du web qui donnerait la possibilité d'accéder aux ressources indépendamment de leur forme, par un seul système de métadonnées et qui permettrait ainsi une indexation dans le but de former des réseaux de données pouvant être parcourus par des logiciels ou des personnes.

Webmail

Un webmail est un service de courrier électronique utilisable directement en ligne à partir de n'importe quel ordinateur, smartphone ou tablette relié à internet. Il suffit de se connecter avec son navigateur à l'adresse du service puis de saisir son identifiant et son mot de passe.

Wifi

Le wifi est un ensemble de protocoles de communication sans fil régis par les normes du groupe IEEE 802.11. Un réseau wifi permet de relier sans fil plusieurs appareils informatiques au sein d'un réseau informatique afin de permettre la transmission de données entre eux. De fait, des ordinateurs portables, tablettes, smartphones et autres appareils mobiles peuvent se connecter à internet sans fil.

Wiki

Un wiki est un logiciel ou site internet qui permet aux utilisateurs de créer et de publier conjointement et en édition directe un contenu. Wikipédia est le plus connu.

Workflow

Un workflow, anglicisme pour "flux de travaux", est la représentation d'une suite de tâches ou opérations effectuées par une personne, un groupe de personnes, un organisme, etc. Le terme flow (flux) renvoie au passage du produit, du document, de l'information, etc., d'une étape à l'autre.

WWW

WWW est l'acronyme de "World Wide Web", soit littéralement "toile mondiale". Il s'agit d'un système hypertexte fonctionnant sur le réseau internet. Les pages disponibles sur le web sont liées entre elles par des liens hypertextes.

Z**Zero-day**

Faible de sécurité informatique dont l'éditeur du logiciel ou le fournisseur de service n'a pas encore connaissance, ou qui n'a pas encore reçu de correctif.



LES SOURCES

WEBOGRAPHIE

www.boamp.fr
www.adullact.org
www.ants.gouv.fr
www.arcep.fr
www.asso-declic.fr
www.avicca.org
www.banquedesterritoires.fr
www.beta.gouv.fr
www.cnil.fr
www.collectivites-locales.gouv.fr
www.data.gouv.fr
www.economie.gouv.fr
www.education.gouv.fr
www.etalab.gouv.fr
www.fnccr.asso.fr
www.fr.wikipedia.org/wiki/Accueil
www.wiktionary.org
www.francearchives.fr
www.franceconnect.gouv.fr
www.journaldunet.com
www.legifrance.gouv.fr
www.modernisation.gouv.fr
www.numerique.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr
www.ssi.gouv.fr

INDEX

GLOSSAIRE

A

AAPC
AC
Accountability
ACK
ACTES
ADULLACT
AE
Agent Connect
Aidant Connect
AIPD / PIA
AMII
ANSSI
ANT
ANTS
API
ARCEP
Archivage électronique
ASAP
Atlas
Authentification électronique
AVICCA

B

Banque des Territoires
BOAMP
BPU
Bug
BYOD

C

Cachet électronique
CAO
CAP
CCAG
CCAP
CCP

CCTG

CCTP
CDO
Certificat électronique
CFU
Chorus Pro
Classe mobile
Cloud computing
CNIL
Coffre-fort électronique
COMEDEC
Cookie
CPV

D

DADS
DADSU
DASEN
Data Center
DCANT
DCE
Déclarant
Déclik
DGFIP
DINUM

Directive NIS

DLNUF
Donnée personnelle
Donnée sensible
DPD / DPO
DPGF
DQE
Droit à l'information
Droit à la portabilité
Droit à l'oubli
Droit d'accès
Droit d'accès indirect
Droit d'opposition

Droit de rectification

DSDEN
DSN
DUA
DUC
DUME
DUME simplifié

E

EDI
eIDAS
ELIRE
e-listelec
ENI
ENSU
ENT
EPA
EPIC
ERUN
Etalab

F

Finalité d'un traitement
Firewall
FNCCR
France Connect
FTTB
FTTH

G

GED
Géolocalisation
GPEEC
GRC

H

Hacker
Hébergement
Hélios

Horodatage

I

Identification
Identité numérique
Interopérabilité
IoT

J

JAL
JOUE

L

LDAP

M

M14
M57
Mandats / Titres /
Bordereaux
Minimisation

N

NAS
Norme NF Z42-026

O

ODM
OIECP
Onduleur
Open Data
OPENDATA FRANCE
OPSN
ORC
ORMC

P

P2AE
P503
Parapheur électronique
PASRAU
PayFip
PCA
PECOTO
PES

PES ACK

PES ASAP éditique
PES Facture
PES Marchés
PES Retour
PES Titre
Phishing
Plateforme documentaire collaborative
PRA

R

Ransomware
RC
Recommandé électronique
Recommandé hybride
Registre des traitements
Réseau Canopé
Responsable de traitement
REU
RGAA
RGI
RGPD
RGS
RMH
Routeur
RPC
RPI
RSSI

S

SAAS
SAE
Sauvegarde
SCoRAN
SDAN
SDIF
SDTAN
SDUSN
SEDA
Serveur
SIAF
SIG

Signature électronique

SIRP
SIRS
Smart city
Sous-traitant
Spam
SSO
SVA
SVE

T

TBI
TCP-IP
TDT - Tiers de télétransmission
THD
TIC
Tipi
TNI
TotEM
Traitement de données personnelles

V

Vidéoprotection
Vidéosurveillance
Violation de données
Virus
VPI
VPN

W

W3C
WCAG
Web sémantique
Webmail
Wifi
Wiki
Workflow
WWW

Z

Zero-day

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@assoDeclic



@declic_asso



@asso-declic

Copyright Déclic 2020 - Lexique numérique Déclic

Déclic autorise l'exploitation des textes de ce document à des fins non commerciales. La reproduction et/ou la représentation sur tous supports de ce lexique ou d'extrait est autorisée à la condition d'en citer la source comme ci-dessous :

© Lexique numérique Déclic 2020

Ce lexique est disponible selon les termes de la licence Creative Commons. Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public selon les conditions suivantes :

- Paternité : vous devez créditer l'auteur original.
- Pas d'utilisation commerciale : vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de ce lexique.
- Pas de modification : vous n'avez pas le droit de modifier, transformer ou adapter la création.

Ce document a été conçu en utilisant des ressources de Freepik.com et The Noun Project.

· DÈCLIC.

LEXIQUE NUMÉRIQUE
2020